

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Lors de la séance tenue le 17 novembre 2025, le conseil municipal a adopté une résolution concernant le calendrier des séances ordinaires de la prochaine année. En voici le résultat :

Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 débuteront à 20 h

- Le lundi 19 janvier;
- Le lundi 9 février;
- Le lundi 9 mars;
- Le lundi 13 avril;
- Le lundi 11 mai;
- Le lundi 8 juin;
- Le lundi 13 juillet;
- Le lundi 17 août;
- Le lundi 14 septembre;
- Le mardi 13 octobre;
- Le mardi 10 novembre;
- Le lundi 14 décembre.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières d'ouverture des bureaux administratifs situés au 600, chemin de Joliette à Saint-Félix-de-Valois.

DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, ce dix-neuvième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-cinq.

Charles Whissel

Directeur général / greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette Municipalité et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, entre 10 h et 14 h, ce dix-neuvième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-cinq.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce dix-neuvième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-cinq.

Charles Whissel

Directeur général / greffier-trésorier